

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018

# ***VOTRE OFFICE SE MODERNISE***

L'OPH Cannes Pays de Lérins va changer de régime comptable en passant d'une comptabilité publique à une comptabilité commerciale. Vous n'aurez donc plus aucune relation avec la Trésorerie à compter de cette échéance.

## **Les avantages pour le locataire :**

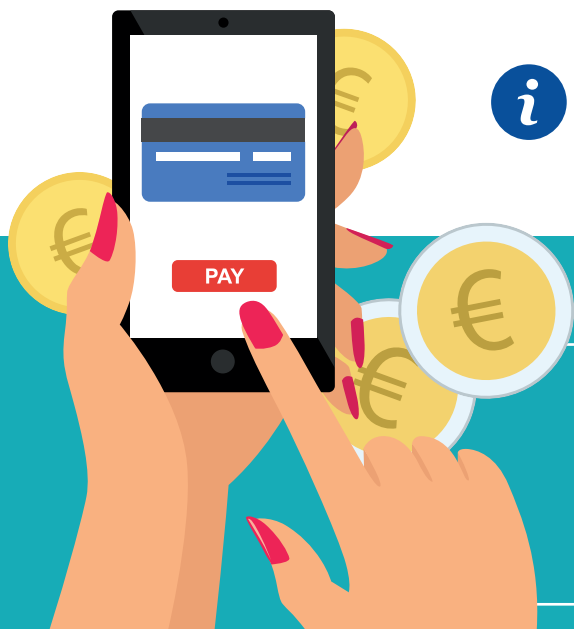
- Un seul interlocuteur :  
l'OPH Cannes  
Pays de Lérins
- Plusieurs moyens  
de paiement

**VOIR AU VERSO**





# L'OFFICE VOUS INFORME



## VOS DIFFÉRENTS MOYENS DE PAIEMENT DISPONIBLES

### LE MEILLEUR CHOIX !

Automatique.  
Je n'y pense plus !

- GRATUIT
- SIMPLE
- PRATIQUE

### PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Vous n'avez aucune démarche à effectuer, votre prélèvement s'effectuera normalement. (Cf. courrier du 27/10/2017)

**Nouveauté :** de nouvelles dates de prélèvement seront proposées :

Actuellement votre prélèvement peut être effectué le 8 ou le 15 du mois. A ces dates vont être ajoutées le **2 ou le 5 du mois**. Vous pourrez, dès janvier 2018 récupérer au siège de l'Office ou sur notre site le nouveau formulaire de prélèvement afin de le mettre en place. Si vous avez déjà opté pour le prélèvement et que vous souhaitez juste changer la date, il vous faudra solliciter par courrier la date voulue.

### PAIEMENT EN LIGNE

**Nouveauté :** Vous pourrez, à partir d'un lien qui sera disponible sur notre site internet, effectuer en ligne le paiement sécurisé de votre loyer.

Vous devrez vous munir de vos références locataires et bancaires.

### LES AVANTAGES

Payer où je veux, à tout moment, sans bouger de chez moi. Disposer, immédiatement, d'un justificatif de paiement. Conserver mon historique de paiement.

### PAIEMENT PAR CHÈQUE

Une boîte aux lettres spécifique sera à votre disposition à l'accueil du siège de l'Office. Le chèque devra être à l'ordre de : OPH Cannes Pays de Lérins. En dehors des heures d'ouverture des bureaux, entre 7h00 et 18h00 du lundi au vendredi, vous pourrez déposer vos chèques dans les boîtes aux lettres OPH situées au RDC de l'entrée A résidence l'Aurélien, 22 bd Louis Négrin à Cannes la Bocca.

### PAIEMENT PAR CB

Tous les matins, au siège de l'Office Public de Cannes et Pays de Lérins.  
Entre 8h30 et 11h45.

### PAIEMENT PAR VIREMENT

Ce mode de paiement reste exceptionnel. Nous vous invitons à opter pour un des autres moyens de paiement indiqués ci-dessus.

### PAIEMENT EN ESPÈCES

Il sera possible de se rendre dans les locaux de la Caisse d'épargne et utiliser les automates de dépôt de billets.

**Attention :** pour pouvoir utiliser ce moyen de paiement vous devez accomplir des démarches auprès de l'Office. Pour tout renseignement, contactez-nous au 04.93.48.12.22.